

**Follow-up Responses to the  
House of Commons Standing Committee on  
Government Operations and Estimates (OGGO)  
Supplementary Estimates (C) 2021-22  
March 1, 2022**

**Réponses de suivi au Comité permanent des  
opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires  
de la Chambre des Communes (OGGO)  
Budget supplémentaire des dépenses (C) 2021-2022  
Le 1 mars 2022**

- 1. GAC climate change mitigation funding destined for financial institution (Mme Vignola, BQ) / Financement d'atténuation des changements climatiques d'AMC destiné aux institutions financières (Mme Vignola, BQ)**
- 2. Breakdown of GAC climate change mitigation funding (Mr. Johns, NDP) / Répartition du financement de l'atténuation des changements climatiques d'AMC (M. Johns, NDP)**
- 3. Information on funding for farmers in GAC climate mitigation funding (Mr. Lobb, CPC) / Information sur le financement des agriculteurs dans le cadre du financement de l'atténuation du changement climatique d'AMC (M. Lobb, PCC)**

**Government Response / Réponse du gouvernement**

**English response:**

At the 2021 G-7 Summit, the Prime Minister announced a doubling of Canada's climate finance commitment to \$5.3 billion for the period of 2021-26. This new commitment is made up of 40% grants, and 60% unconditionally repayable contributions (URCs) in four thematic sectors: clean energy transition and coal phase-out; climate-smart agriculture and food systems; nature-based solutions and biodiversity; and climate governance. At COP-26, the Prime Minister announced that at least 40% of Canada's new climate finance commitment would support climate change adaptation projects, and at least 20% in nature-based solutions and biodiversity. There is no target for the other three thematic sectors. As the pipeline for the new \$5.3B climate finance program is currently being developed, it is not possible to provide a breakdown of the amount allocated to each of these three thematic sectors, including climate-smart agriculture, at this time. As agriculture is a principal economic sector in most developing countries, smallholder farmers are anticipated to benefit from Canada's climate finance investments across different thematic sectors, mainly climate-smart agriculture, but also through agricultural nature-based solutions, agricultural biodiversity, and agricultural enabling activities related to climate governance.

Helping countries that are vulnerable to the effects of climate change is a key focus of Canada's international assistance. The funding for the Department of Foreign Affairs, Trade and Development to help developing countries address the impact of climate change included in the Supplementary Estimates (C) will be distributed to international financial institutions, global funds, civil society organizations and other sectors in the effort to support countries transition towards low-carbon and to be climate-resilient. These organizations, in turn, support projects that help to advance Canada's policy priorities, supporting people, communities, and companies to mitigate climate change and adapt and build resilience.

The \$647M is made up of Canada's contribution in 2021-22 to the Climate Investment Fund Accelerating Coal Transition (CIF-ACT) of \$400M in unconditionally repayable contribution (URC), the Green Climate Fund of \$110M in URC and \$133M (out of a total contribution of \$140M in 2021-22) in grants, and \$4M in operating costs.

As part of the climate change impact mitigation, Global Affairs Canada will:

- Provide CAD 400 million in 2021-22 in repayable contributions to the World Bank for the CIF to support the CIF's new ACT Investment Program. At COP-26, the Prime Minister announced that Canada would provide up to CAD1 billion to the CIF-ACT Program, a multi-donor fund of nearly USD2.5 billion, supported by financial pledges from Canada, the United States, United Kingdom, Germany, and Denmark. Other contributions to the ACT may be received over the next months/years. South Africa, India, Indonesia, and the Philippines have been selected as the first beneficiaries of the initiative. Given the expected contributions at this stage, the indicative allocations may range from USD200 – USD500 million per country, based on the assessments made at the time of the Investment Plan preparation. Given that Canada's funding is pooled with other donors, and specific country allocation will be determined only once each country's Investment Plan is approved by the CIF members, we are not able to determine a specific breakdown of Canada's funding toward those four countries.

- Provide, in 2021-22, CAD110 million in repayable contribution, and CAD140 million in grants, to the World Bank for the Green Climate Fund (GCF), the key funding mechanism of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). By March 31, 2022, Canada will have contributed CAD 600M, of which, CAD 220M is loan and CAD 380M is grant. Canada is the 8th largest contributor to the GCF. As a multi-donor fund, Canada's contribution, similar to other donors such as UK, France, Germany and Japan, among others, is pooled with other donors, and divided into two categories, one for grants and one for loans. All developing countries that are party to the UNFCCC are eligible to receive funds from the GCF. More information about the GCF's regional breakdown can be found at:

<https://www.greenclimate.fund/projects/dashboard>

- Continue to make grant payments and work with experienced international organizations (e.g., Green Climate Fund, International Fund for Agricultural Development, Global Environment Facility, Multilateral Fund for the Montreal Protocol) and climate specific international mechanisms that have the support of both developed and developing countries (e.g., UN-created Least Developed Countries Fund).

As announced in Budget 2021, Bill C-8, Economic and Fiscal Update Implementation Act, 2021, currently in the House of Commons, introduces amendments to the *Income Tax Act* to include a new refundable tax credit to return fuel charges proceeds to farming businesses in backstop jurisdictions.

### **Réponse en français:**

Lors du Sommet du G-7 de 2021, le premier ministre a annoncé que le Canada doublait son engagement financier en matière de climat, le portant à 5,3 milliards de dollars pour la période 2021-2026. Ce nouvel engagement se compose de 40 % de subventions et de 60 % de contributions remboursables sans condition (CRSC) dans quatre secteurs thématiques : transition énergétique propre et élimination progressive du charbon; agriculture et systèmes

alimentaires intelligents face au climat; solutions fondées sur la nature et la biodiversité; et gouvernance climatique. Lors de la COP-26, le premier ministre a annoncé qu'au moins 40 % du nouvel engagement financier du Canada en matière de climat appuierait des projets d'adaptation au changement climatique, et qu'au moins 20 % appuieraient des solutions fondées sur la nature et la biodiversité. Aucun objectif n'a été fixé pour les trois autres secteurs thématiques. Puisque la composition du portefeuille du nouveau programme de financement climatique de 5,3 milliards de dollars est en cours d'élaboration, il n'est pas possible pour le moment de fournir une ventilation du montant affecté à chacun de ces trois secteurs thématiques, y compris l'agriculture intelligente face au climat. Étant donné que l'agriculture est le principal secteur économique dans la plupart des pays en développement, on s'attend à ce que les petits exploitants agricoles bénéficient des investissements du Canada en matière de financement climatique dans différents secteurs thématiques, en particulier celui de l'agriculture intelligente face au climat, mais aussi ceux des solutions fondées sur la nature et la biodiversité, et des activités habilitantes agricoles liées à la gouvernance climatique.

La fourniture d'un soutien aux pays qui sont vulnérables aux effets du changement climatique est un objectif essentiel de l'aide internationale du Canada. Les fonds inscrits dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement visant à aider les pays en développement à faire face à l'impact du changement climatique seront distribués aux institutions financières internationales, aux fonds mondiaux, aux organisations de la société civile et à d'autres secteurs dans le but d'aider les pays à faire la transition vers une économie à faible émission de carbone et à être résilients face au changement climatique. Ces organisations, à leur tour, soutiennent des projets qui contribuent à faire avancer les priorités stratégiques du Canada en aidant les personnes, les collectivités et les entreprises à atténuer le changement climatique, à s'y adapter et à devenir plus résilientes.

La contribution du Canada en 2021-2022 est évaluée à 647 M\$, dont 400 M\$ en contributions remboursables sans condition (CRSC) affectés au Fonds d'investissement climatique (FIC) pour la transition accélérée de l'industrie du charbon (TAIC), et des montants de 110 M\$ en CRSC, de 133 M\$ (sur une contribution totale de 140 M\$ en 2021-2022) en subventions et de 4 M\$ en frais de fonctionnement affectés au Fonds vert pour le climat (FVC).

Dans le cadre des efforts d'atténuation de l'impact du changement climatique, Affaires mondiales Canada :

- fournira 400 millions de dollars canadiens en 2021-2022 en contributions remboursables à la Banque mondiale afin de soutenir le nouveau programme d'investissement pour la transition accélérée de l'industrie du charbon (TAIC) du Fonds d'investissement climatique (FIC). Lors de la COP-26, le premier ministre a annoncé que le Canada fournirait jusqu'à 1 milliard de dollars canadiens au programme TAIC du FIC, un fonds multidonateurs de près de 2,5 milliards de dollars américains soutenu par des promesses financières du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Danemark. D'autres contributions au programme TAIC pourraient être reçues au cours des prochains mois ou des prochaines années. L'Afrique du Sud, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines ont été sélectionnées comme premiers bénéficiaires de l'initiative. Compte tenu des contributions attendues à ce stade, les affectations potentielles pourraient se situer entre 200 et 500 millions de dollars américains par pays, sur la base des évaluations effectuées au moment de la préparation du plan d'investissement. Étant donné que le financement du Canada est mis en commun avec celui d'autres donateurs et que l'allocation

spécifique à chaque pays ne sera déterminée qu'une fois le plan d'investissement de chaque pays approuvé par les membres du FIC, nous ne sommes pas en mesure de déterminer une répartition précise du financement du Canada pour ces quatre pays.

- fournira, en 2021-2022, 110 millions de dollars canadiens en contributions remboursables et 140 millions de dollars canadiens en subventions à la Banque mondiale pour le Fonds vert pour le climat (FVC), le principal mécanisme de financement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). D'ici le 31 mars 2022, le Canada aura contribué 600 millions de dollars canadiens, dont 220 millions de dollars canadiens sous forme de prêts et 380 millions de dollars canadiens sous forme de subventions. Le Canada est le 8e plus grand contributeur au FVC. Puisqu'il s'agit d'un fonds multidonateurs, la contribution du Canada est mise en commun avec celles d'autres donateurs, dont le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon, entre autres, et est divisée en deux catégories : une pour les subventions et une pour les prêts. Tous les pays en développement qui sont visés par la CCNUCC peuvent recevoir des fonds du FVC. De plus amples renseignements sur la répartition régionale du FVC se trouvent à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/projects/dashboard> (en anglais seulement).

- continuera à verser des subventions et à travailler avec des organisations internationales expérimentées (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds international de développement agricole, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal) et des mécanismes internationaux qui se préoccupent du climat et qui ont le soutien des pays développés et des pays en développement (par exemple, le Fonds pour les pays les moins avancés, établi par les Nations Unies).

Comme il est mentionné dans le Budget de 2021, le projet de loi C-8, actuellement à la Chambre des communes, présente des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui visent à ajouter un nouveau crédit d'impôt remboursable permettant de restituer le produit des frais de carburant aux entreprises agricoles dans les administrations assujetties au filet de sécurité.

**4. Funding for volunteer firefighters in wildfire preparedness funding (Mr. Johns, NDP) /  
Financement des pompiers volontaires dans le cadre de la préparation aux feux de  
forêt (M. Johns, NPD)**

**Government Response / Réponse du gouvernement**

**English response:**

The funding included in the Supplementary Estimates (C) for the wildfire and flood preparedness and response capacity will be used to complete flood maps for higher-risk areas and to improve mapping of northern forests to support wildfire mitigation planning. This funding will also support wildfire prevention activities and improve capacity to respond to fires in national parks. The funding for wildfire and flood preparedness and response capacity in Supplementary Estimates (C) is not linked to benefits to volunteer firefighters.

**Réponse en français:**

Les fonds inscrits dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour la capacité de préparation et d'intervention en cas de feux de forêt et d'inondations serviront à compléter les cartes des zones à haut risque d'inondation et à améliorer la cartographie des forêts du Nord de manière à faciliter la planification des mesures d'atténuation des incendies. Ces fonds serviront aussi à financer les activités de prévention des feux de forêt et à améliorer la capacité d'intervention dans les parcs nationaux. Le financement de la capacité de préparation et d'intervention en cas de feux de forêt et d'inondation dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) n'est pas relié aux prestations versées aux pompiers volontaires.

**5. Measures taken after delayed tabling of Public Accounts and Departmental Results Reports to boost transparency (Mr. McCauley, CPC) / Mesures prises après les dépôts retards des comptes publics et des rapports ministériels sur les résultats pour accroître la transparence (M. McCauley, PCC)**

**Government Response / Réponse du gouvernement**

**English response:**

Openness, transparency and accountability are guiding principles for financial reporting in the Government of Canada. The Estimates documents, as well as reporting mechanisms such as Departmental Results Reports, Quarterly Financial Reports, and the Public Accounts ensure Parliamentarians and Canadians have details on the government's spending.

The Government provides Parliament with detailed financial information throughout the year. The Government tables a Main Estimates, which presents Parliament with information on planned spending. Additional funding requirements during the fiscal year are presented in Supplementary Estimates. The Government also tables the Departmental Plans of individual organizations, presenting the results expected over the next three years.

The Government reports actual spending during the fiscal year, through the Fiscal Monitor, a report prepared by Finance Canada that consolidates financial results monthly. Departments also publish Quarterly Financial Reports on the progress of their spending against estimates as the year progresses.

GC InfoBase includes spending authorities linked to the 2020-21 and 2021-22 Estimates. During these exceptional years, additional detailed reporting on COVID measures and related spending has been published monthly on GC Infobase and Open Data to provide additional transparency and timely information. After the end of the year, financial and program results are published in the Public Accounts and in individual Departmental Results Reports (DRR).

Public Accounts of Canada are typically tabled by mid-October. Due to the election, and a compensation decision by the Federal Court, tabling occurred in December. It is not unusual for Public Accounts to be tabled in December in election years and it respects the legislative timeline of December 31.

Demonstrating the high quality of the Government of Canada's financial reporting, the Auditor General has, for the past 23 years, provided an unmodified opinion on government financial statements, which are prepared according to independently established, Canadian public sector accounting standards.

The DRR serve as the minister's attestation to Parliament of the results achieved and resources used in a particular fiscal year. They are not deemed to be ready until the minister has approved the contents.

For both the Public Accounts of Canada and the DRR, initial guidance is provided to departments and posted on internal-to-government websites with key reporting dates. However, the dates are always subject to change.

The reporting dates are set by the Receiver General and/or Treasury Board Secretariat staff to allow for the earliest feasible tabling while recognizing that final fiscal-year-end financial and human resource figures need to be available and to allow time for signoffs.

With regard to the 2020-21 DRR, the preliminary submission and tabling dates were set before it was known that there would be a fall federal election. More specific tabling dates are typically confirmed through consultation with the President in the fall and departments are informed of changing timelines through separate emails. The final approval process could not begin until after a new minister was sworn in.

### **Réponse en français:**

L'ouverture, la transparence et la responsabilisation sont des principes directeurs des rapports financiers du gouvernement du Canada. Les documents budgétaires, ainsi que les mécanismes d'établissement de rapports comme les rapports sur les résultats ministériels, les rapports financiers trimestriels et les Comptes publics permettent aux parlementaires et aux Canadiens d'obtenir des renseignements sur les dépenses du gouvernement.

Tout au long de l'année, le gouvernement fournit au Parlement des renseignements financiers détaillés. Le gouvernement dépose un budget principal des dépenses, lequel présente au Parlement des renseignements sur les dépenses prévues. Les besoins de financement supplémentaires au cours de l'exercice sont présentés dans le Budget supplémentaire des dépenses. Le gouvernement dépose également les plans ministériels de chaque organisation, dans lesquels les résultats attendus pour les trois prochaines années sont présentés.

Le gouvernement fait rapport des dépenses réelles au cours de l'exercice, dans La revue financière, un rapport préparé par Finances Canada qui regroupe les résultats financiers chaque mois. Les ministères publient également des rapports financiers trimestriels sur l'avancement de leurs dépenses par rapport aux estimations au fur et à mesure que l'année avance.

L'InfoBase du GC comprend les autorisations de dépenser liées aux budgets des dépenses de 2020-2021 et de 2021-2022. Au cours de ces années exceptionnelles, des rapports détaillés supplémentaires sur les mesures contre la COVID et les dépenses connexes ont été publiés mensuellement dans l'Infobase du GC et les données ouvertes afin de fournir une transparence supplémentaire et des informations opportunes. Après la fin de l'exercice, les résultats financiers et les résultats des programmes sont publiés dans les Comptes publics et dans les rapports sur les résultats ministériels (RRM) individuels.

Les Comptes publics du Canada sont habituellement déposés à la mi-octobre. En raison des élections et d'une décision d'indemnisation de la Cour fédérale, le dépôt a eu lieu en décembre. Il n'est pas inhabituel que les Comptes publics soient déposés en décembre les années d'élection et cette pratique respecte le calendrier législatif du 31 décembre.

En guise de preuve de la grande qualité des rapports financiers du gouvernement du Canada, le vérificateur général a, au cours des 23 dernières années, exprimé une opinion favorable sur les états financiers du gouvernement, lesquels sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public établies de façon indépendante.

Les RRM servent d'attestation du ministre au Parlement quant aux résultats obtenus et aux ressources utilisées au cours d'un exercice donné. Ils ne sont pas jugés prêts tant que le ministre n'en a pas approuvé le contenu.

Des directives initiales sont fournies aux ministères au sujet des Comptes publics du Canada et des RRM, et elles sont publiées sur les sites Web internes du gouvernement avec les dates de clôture. Toutefois, les dates peuvent toujours être appelées à changer.

Les dates de clôture sont fixées par le receveur général et/ou le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor pour que le dépôt soit effectué le plus tôt possible, tout en tenant compte du fait que les chiffres définitifs sur les finances et les ressources humaines en fin d'exercice doivent être accessibles et qu'il faut prévoir du temps pour les approbations.

Pour ce qui est des RRM de 2020-2021, les dates de présentation et de dépôt préliminaires ont été fixées avant qu'on sache qu'il y aurait des élections fédérales à l'automne. Les dates de dépôt plus précises sont habituellement confirmées à la suite de consultation auprès du président à l'automne, et les ministères sont informés des changements d'échéancier par des courriels envoyés séparément. Le processus d'approbation finale n'a pu commencer qu'après l'assermentation d'un nouveau ministre.

**6. Statistiques sur le bilinguisme dans la fonction publique (Mme Vignola, BQ) / Statistics on bilingualism in the public service (Mme Vignola, BQ)**

**7. Mesures prises pour aider les ministères ayant un niveau de bilinguisme pour les contrats (Mme Vignola, BQ) / Measures taken to aid departments with bilingualism levels for contracts (Mme Vignola, BQ)**

### **Réponse du gouvernement / Government Response**

#### **Réponse en français:**

En ce qui concerne le bilinguisme dans la fonction publique, le pourcentage de postes bilingues dans l'administration publique centrale est passé de 35 % en 2000 à 42 % en 2020. En outre, le pourcentage de titulaires qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste est passé de 82,8 % en 2000 à 95,6 % en 2020.

Par rapport à l'utilisation du français en milieu du travail, selon le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) de 2019, 90 % des francophones dans les régions désignées bilingues pour la langue de travail ont indiqué qu'ils se sentaient libres de communiquer dans la langue officielle de leur choix avec leurs superviseurs (ce qui constitue une légère amélioration par rapport au taux de satisfaction de 88 % indiqué en 2017). En outre, 76 % des francophones ont indiqué qu'ils se sentaient libres d'utiliser la langue officielle de leur choix lors des réunions d'équipe (ce taux de satisfaction est le même que lors du SAFF précédent).

Le gouvernement du Canada s'engage à accroître le bilinguisme dans la fonction publique afin de mieux servir la population canadienne et de respecter le droit des fonctionnaires de travailler dans la langue officielle de leur choix. Dans le contexte de cet engagement, le Secrétariat du Conseil du Trésor se penche sur un nouveau cadre de formation en langue seconde pour la fonction publique qui tiendrait compte des divers besoins des apprenants et offrirait des options d'apprentissage à distance afin de rendre le bilinguisme accessible à tous les fonctionnaires.

Les politiques d'approvisionnement ont été mises à jour afin de renforcer les responsabilités sur les langues officielles. Les appels d'offres publics sont affichés sur le site Web « [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) » et doivent être dans les deux langues officielles.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor rencontre régulièrement les ministères pour discuter de l'importance de fournir des communications et des services au public dans les deux langues officielles et pour les aider à relever les défis auxquels ils peuvent être confrontés. Par exemple, le SCT collabore avec les ministères responsables de la santé et de la sécurité de la population canadienne afin de déterminer les pratiques et les défis actuels ainsi que d'élaborer une stratégie qui assurera des communications bilingues dans les situations d'urgence et de crise. Nous continuerons de déployer tous les efforts nécessaires pour assurer des communications de qualité égale dans les deux langues officielles en tout temps.

#### **English response:**

In terms of the bilingualism of the public service, the percentage of bilingual positions in the core public administration has increased from 35% in 2000 to 42% in 2020. In addition, the percentage of incumbents who meet the language requirements of their position has increased from 82.8% in 2000 to 95.6% in 2020.

With regard to the use of French in the work environment, according to the 2019 Public Service Employee Survey (PSES), 90% of Francophones in regions designated bilingual for language of work indicated that they felt free to communicate in the official language of their choice with their supervisors (which is a slight improvement over the 88% satisfaction rate indicated in 2017). Also, 76% of Francophones indicated they feel free to use the official language of their choice during team meetings (this satisfaction rate is the same as in the previous PSES).

The government is committed to increasing bilingualism in the public service to better serve Canadians and to respect the right of public servants to work in the official language of their choice. As part of that commitment, the Treasury Board Secretariat is exploring a new second-language training framework for the public service that would take into account the diverse needs of learners and offer options for distance learning to make bilingualism accessible to all public servants.

Procurement policies have been updated to reinforce official languages responsibilities. Public tenders are posted on the "buyandsell.gc.ca" website and must be in both official languages. The Treasury Board Secretariat meets regularly with departments to discuss the importance of providing communications and services to the public in both official languages and to assist them in meeting any challenges they may face. For example, TBS is working with departments responsible for the health and safety of Canadians to identify current practices and challenges and to develop a strategy to ensure bilingual communications in emergency and crisis situations. We will continue to make every effort to ensure equal quality communications in both official languages at all times.

**8. Number of cyber attacks on the Government of Canada and reports to the Privacy Commissioner (Mr. Lobb, CPC) / Nombre de cyberattaques contre le gouvernement du Canada et rapports au commissaire à la protection de la vie privée (M. Lobb, PCC)**

**Government Response / Réponse du gouvernement**

**English response:**

As per the Government of Canada Cyber Security Event Management Plan, departments and agencies are responsible for reporting cyber incidents to the Canadian Centre for Cyber Security (CCCS). In the last year, there were a total of 308 cyber incidents reported.

The Government of Canada works continuously to enhance cyber security in government services by preventing attacks through implementation of protective security measures, identifying cyber threats and vulnerabilities, and by preparing for and responding to cyber incidents to better protect Canada and Canadians.

Institutions are responsible for establishing plans and procedures for addressing privacy breaches, and are required to notify the Office of the Privacy Commissioner and the Treasury Board of Canada Secretariat when there is a material privacy breach, in accordance with the Directive on Privacy Practices. Material breaches are breaches that involve sensitive personal information – such as medical and financial information – and could reasonably be expected to cause injury or harm to the individual.

Between March 2021 to January 2022, there have been 358 material privacy breaches reported to TBS. At this time, reporting does not correlate cyber incidents and material privacy breaches.

TBS supports institutions in the management of multi-institutional privacy breaches across government and identifies where additional guidance or training may be required.

**Réponse en français:**

Conformément au Plan de gestion des événements de cybersécurité du gouvernement du Canada, les ministères et organismes sont responsables de signaler les incidents cybernétiques au Centre canadien pour la cybersécurité (CCC). Au cours de la dernière année, 308 cyberincidents ont été signalés.

Le GC travaille continuellement à améliorer la cybersécurité des services gouvernementaux en prévenant les attaques au moyen de mesures de protection et de sécurité rigoureuses, en cernant les cybermenaces et les vulnérabilités, et en se préparant et en réagissant à toutes sortes de cyberincidents pour mieux protéger le Canada et les Canadiens.

Les institutions ont la responsabilité d'établir des plans et des procédures pour faire face aux atteintes à la vie privée et sont tenues d'informer le Commissariat à la protection de la vie privée et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada lorsqu'il y a une atteinte substantielle à la vie privée, conformément à la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée. Les atteintes substantielles à la vie privée sont des atteintes qui concernent des renseignements personnels de nature délicate - comme des renseignements médicaux et

financiers - et dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles causent un préjudice ou un dommage à la personne concernée.

Entre mars 2021 et janvier 2022, 358 atteintes substantielles à la vie privée ont été signalées au SCT. À l'heure actuelle, les rapports ne permettent pas d'établir une corrélation entre les cyberincidents et les atteintes substantielles à la vie privée.

Le SCT soutient les institutions dans la gestion des atteintes à la vie privée touchant plusieurs institutions dans l'ensemble du gouvernement et détermine les cas où des conseils ou une formation supplémentaire peuvent être nécessaires.

## 9. Dommages Phénix (Mme Vignola, BQ) / Phoenix Damages (Mme Vignola, BQ)

### Réponse du gouvernement / Government Response

#### Réponse en français:

En ce qui concerne la question des dommages causés par le système de paye Phénix, le gouvernement du Canada a signé plusieurs ententes avec les agents négociateurs à ce sujet. Tous les éléments de toutes les ententes ont été mis en œuvre. Les employés actuels ont reçu leur indemnisation pour dommages généraux en 2019 et 2021, selon leur affiliation à un agent négociateur.

25 000 anciens employés ont soumis une réclamation pour des dommages généraux. 24 000 de ces réclamations ont été résolues, les autres étant en cours. Le montant total payé à ce jour pour ces réclamations s'élève à un peu plus de 27 M\$.

Pour les autres catégories de réclamations telles que les dépenses personnelles, les pertes financières et les répercussions graves, un peu plus de 9 000 de ces réclamations ont été soumises, avec plus de 8 100 cas résolus. Le montant total payé à ce jour pour ces demandes est de 3,8 M\$.

Le processus de réclamation vise à indemniser les employés qui ont été affectés par le système de paye Phénix, et restera en place jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de réclamations à traiter.

Quant à l'arriéré des transactions de paye, cela relève de la responsabilité du ministère des Services Publics et Approvisionnement Canada.

#### English response:

On the issue of damages caused by the Phoenix pay system, the Government of Canada has signed several agreements with Bargaining Agents on this matter. All elements of all agreements have been implemented. Current employees received their general damages compensation in 2019 and 2021, depending on their bargaining agent affiliation.

25,000 former employees have filed a claim for general damages. 24,000 of these claims have been resolved, with the remainder in progress. Total amount paid to date for these claims is just over \$27M.

For other categories of claims such as out-of-pocket expenses, financial losses, and severe impacts, just over 9,000 of these claims have been submitted, with over 8,100 cases resolved. Total amount paid to date for these claims is \$3.8M.

The claims process is intended to compensate employees who have been harmed by the Phoenix pay system, and will remain in place until there are no more claims to process.

As for the backlog of pay transactions, this is under the purview of the Department of Public Services and Procurement Canada.